



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

CRS

Question écrite n° 15558

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur les interrogations que suscitent des informations faisant état d'une possible réduction des effectifs des compagnies républicaines de sécurité. Il lui demande de lui faire connaître l'orientation actuelle du Gouvernement sur ces questions.

Texte de la réponse

Les compagnies républicaines de sécurité sont, comme l'ensemble des services publics, concernées par la recherche de l'efficacité et la qualité de l'action, par la nécessité d'optimiser leur organisation et leurs moyens ; leur modernisation passe, comme celle de l'ensemble des forces de sécurité intérieure, par une répartition sur le territoire et une utilisation plus optimales. Les forces mobiles doivent en particulier être libérées de leurs fonctions annexes (gardes statiques, etc.) afin que leur utilisation soit concentrée sur les missions de maintien de l'ordre ; leur effectif doit être adapté en conséquence. Cette meilleure utilisation permettra, par redéploiement, de renforcer le potentiel opérationnel en matière de sécurité publique. La ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales a en effet ouvert le chantier d'une nouvelle organisation de la police territoriale, avec la création de compagnies de sécurisation à large compétence territoriale, complémentaires des compagnies républicaines de sécurité dont le rôle reste indispensable.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15558

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 janvier 2008, page 688

Réponse publiée le : 8 avril 2008, page 3083